

CHAPITRE 4

*Jovette-Alice Bernier et Éva Senécal:  
la morale de deux romancières*

Je crois sincèrement que, si on accueille ces deux romans avec des sourcils froncés, c'est qu'ils s'amènent effrontément dans un public qui se délecte encore de modes littéraires vieilles de vingt-cinq ans et que révolte l'analyse d'une âme sous son vrai jour.

MARIE-JEANNE PAQUETTE, 1931<sup>1</sup>.

Bien qu'ils aient suscité d'importants débats lors de leur parution, les romans de Jovette-Alice Bernier et d'Éva Senécal, *La chair décevante* et *Dans les ombres*, sont aujourd'hui pratiquement oubliés. Même récupérés par les mouvements féministes dans les années quatre-vingt, ces romans n'ont pas su intégrer le discours de l'histoire littéraire québécoise et ils sont rarement cités parmi les œuvres marquantes de la décennie. Leur réception a dérivé, dès la parution, à cause d'une contamination morale qui a ramené sans cesse le débat autour des questions éthiques qui laissaient de côté ou qui empoisonnaient les jugements formels. Le fait que les deux œuvres aient été écrites par des femmes n'est pas étranger à cette dérive de l'appareil critique. Le brouillage du système de réception provoqué par le débat éthique a empêché le déroulement d'un juste procès critique et la production d'un discours synthétique sur les deux œuvres, qui se sont par la suite perdues dans la mémoire littéraire. Ici, les œuvres se sont égarées dans

---

1. « Le jeune roman canadien. *Dans les ombres*, par Éva Senécal; *La chair décevante*, par Jovette-Alice Bernier », in *Le Quartier latin*, vol. 14, n° 7, 19 novembre 1931, p. 6.

un parcours de réception qui aurait pu les convier au statut de classiques, mais qui les a conduites à l'oubli.

*Dans les ombres* d'Éva Senécal, œuvre lauréate du « Prix Lévesque 1931 », inaugure la collection des « Romans de la jeune génération » qui avait été annoncée au printemps 1931 par l'éditeur Albert Lévesque. Suivent de peu le premier et dernier roman de Claude Robillard, un étrange *Dilettante*, et surtout la courte, mais percutante, *Chair décevante* d'une jeune journaliste, Jovette-Alice Bernier. Peut-être parce qu'ils sont écrits dans un style tout à fait nouveau dans le paysage littéraire du Québec, par de jeunes femmes qui ont renoncé au mariage et choisi une profession — une situation assez rare à l'époque pour que les critiques tiennent à la rappeler —, aussi parce qu'ils abordent de front des situations considérées comme moralement inacceptables et qu'ils mettent en scène des personnages féminins qui sont des *femmes* et non des *mères de la nation*, enfin parce qu'ils se situent volontairement hors du régionalisme et du nationalisme littéraires, *Dans les ombres* et *La chair décevante* ont provoqué une réaction critique qui a déconcerté leur éditeur et soulevé une querelle fascinante quant aux liens entre la morale, la critique et la littérature. Ce qui ajoute à l'intérêt de ce captivant débat, c'est qu'il peut être considéré comme une manifestation d'un combat encore implicite, mais fondamental : celui de l'autonomie de la littérature. Malheureusement pour les romans et leurs auteures, ce détour par la morale devait aussi être un égarement hors de la postérité littéraire.

« *Mesdemoiselles Senécal et Bernier* »

Autant dans les jugements sur les œuvres que dans la manière de parler de Senécal et de Bernier (ou dans le simple fait de sentir le besoin de parler de leur vie, ce qui n'est pas toujours le cas pour les auteurs masculins), on note que les critiques, majoritairement des hommes, s'expriment dans un registre auquel ils ne sont pas habitués et qui les rend un peu mal à l'aise.

Décrite comme une auteure timide et réservée, Éva Senécal, « la romancière de Sherbrooke<sup>2</sup> », comme l'appelle le critique du *Nou-*

2. Roland LÉTOURNEAU, « *Dans les ombres* », in *Le Nouvelliste*, vol. 11, n° 296, 20 octobre 1931, p. 5.

velliste, présente l'image placide (et un peu trop sage) d'«un auteur heureux», une personne «bien connue dans tous les cercles littéraires de la province<sup>3</sup>». Quand on lui demande si elle connaît les sources de son inspiration, elle répond innocemment: «je crois que je puis attribuer ma vocation littéraire à la solitude et à mon amour de la nature<sup>4</sup>». Tout comme Jovette-Alice Bernier, Éva Senécal fait partie, à l'ombre d'Alfred DesRochers et de l'Orford, de ce que l'on a par la suite appelé «le mouvement littéraire des années trente dans les Cantons de l'Est<sup>5</sup>». En plus de ces «deux jeunes princesses», comme l'écrit avec paternalisme Jean Bruchési<sup>6</sup>, le mouvement réunit un certain nombre d'écrivains de la région, dont plusieurs travaillent au journal *La Tribune*, et des auteurs de l'extérieur, comme Robert Choquette, Roger Brien, Clément Marchand, Émile Coderre, Simone Routier, Harry Bernard, Louis Dantin et l'éditeur Albert Lévesque. C'est d'ailleurs à Sherbrooke que ce dernier choisira de remettre à Éva Senécal le prix Lévesque 1930 pour son roman *Dans les ombres*<sup>7</sup>.

Si Éva Senécal fait office de jeune angélique, Marie-Alice Bernier, que le public connaît sous le nom de Jovette-Alice ou tout simplement de Jovette, a tout d'une dynamique rebelle, pourtant généreuse et vive. Partout amicalement connue grâce à ses émissions populaires à la radio et à ses billets dans les journaux et les revues, elle est décrite par ses collègues comme «le boute-en-train de toutes les réunions des poètes et des auteurs<sup>8</sup>», une «petite fille qui se moque de toute discipline<sup>9</sup>» et qui appartient «à un monde où vous n'avez point

3. DOMINIQUE [pseudonyme], «Chronique des livres. *Dans les ombres*. Roman par Éva Senécal», in *L'Avenir du Nord*, vol. 35, n° 36, 11 septembre 1931, p. 6.

4. Voir l'entrevue dans Adrienne CHOQUETTE, *Confidences d'écrivains canadiens-français*, Notre-Dame-des-Laurentides, Les Presses laurentiennes, 1976 (1939), p. 207-209.

5. Voir Denis TREMBLAY, «Le mouvement littéraire des années trente dans les Cantons de l'Est», in *Ellipse*, n° 25-26, 1980, p. 74-83.

6. Voir Jean BRUCHÉSI, «Dans le monde des lettres. Trois romans», in *La Revue moderne*, vol. 13, n° 4, février 1932, p. 16-17.

7. Victor BARRETTE, «La vie qui passe. Les prix Lévesque», in *Le Droit*, vol. 18, n° 165, 18 juillet 1931, p. 2.

8. G[eorges]-É[mile] M[ARQUIS], «*La chair décevante*», in *Le Terroir*, vol. 13, n° 5, octobre 1931, p. 28.

9. Voir Jean BRUCHÉSI, «Dans le monde des lettres. Trois romans», *op. cit.*

d'accès<sup>10</sup> ». Son ami Albert Laberge la dit « vraie, personnelle, naturelle, spontanée. Les sentiments qu'elle chante ne sont pas feints; ils sont sincères comme l'est toujours Jovette Bernier<sup>11</sup> ».

Derrière ce portrait bon enfant mais résolument moderne se cache aussi une femme au parcours professionnel et familial impressionnant : dès l'âge de seize ans, elle travaille comme institutrice, puis comme journaliste<sup>12</sup>. Dans une société qui valorise la famille, c'est par choix qu'elle décide de ne pas se marier, mais accepte « d'élever les six enfants d'une de ses sœurs<sup>13</sup> » morte subitement<sup>14</sup>. Ces occupations semblent encore lui laisser du temps libre, puisqu'elle lit Hugo, son seul maître, et ressent le besoin d'écrire, d'abord « pour voir ce qu'en dirait la critique », mais aussi, dit-elle, « parce que ça me chantait d'écrire<sup>15</sup> ».

Sa vitalité ne lui attire pas que des amis. Certains critiques ne voient pas comment, en plus de toutes ces activités, *une femme* peut trouver l'application nécessaire à la création littéraire<sup>16</sup>. D'autres l'accusent directement de « nonchalance<sup>17</sup> », d'être une « révoltée », même une « désespérée<sup>18</sup> » tout en lui rappelant que la « fécondité

10. Maurice ARCHAMBAULT, « Une heure ou deux avec... Jovette », in *Le Quartier latin*, vol. 19, n° 11, 18 décembre 1936, p. 10.

11. Voir l'entrevue dans Albert LABERGE, *Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Édition privée, 1938, p. 133-142.

12. Louis O'Neil, avec qui elle a travaillé à *La Tribune*, en donne en 1949 l'image d'une femme indépendante et sympathique : « Jovette reprit sa chaise, allongea ses jambes sur le bord de la table de travail, alluma une cigarette et se mit à relire des vers de la comtesse de Noailles ». [Louis O'NEIL, « La vieille garde. Quand les journalistes de *La Tribune* étaient tous poètes... sauf un ! », in *La Tribune*, vol. 40, n° 75, 23 mai 1949, p. 5.]

13. Comme le raconte Madeleine DUCROCQ-POIRIER in *Le roman canadien de langue française de 1860 à 1958*, Paris, A.-G. Nizet, 1978, p. 299-302 et 711-713.

14. Selon Madeleine DUCROCQ-POIRIER (*op. cit.*), sa sœur est morte à la naissance de son dernier enfant.

15. Adrienne CHOQUETTE, « Le questionnaire. Jovette Bernier », in *Le Mauricien*, vol. 2, n° 6, juin 1938, p. 25.

16. ALAIN, ROBERT et GUILLAUME [pseudonymes], « Sur une critique », in *Le Canada*, vol. 29, n° 261, 11 février 1932, p. 1.

17. Albert PELLETIER, « La vie littéraire. *La chair décevante* de M<sup>lle</sup> Jovette-Alice Bernier », in *Le Canada*, vol. 29, n° 180, 3 novembre 1931, p. 1.

18. Voir Jean BRUCHÉSI, « Dans le monde des lettres. Trois romans », *op. cit.*

[littéraire] n'est pas toujours une vertu<sup>19</sup>». Néanmoins, des lecteurs moins cléricaux, comme Maurice Hébert, croient qu'elle a un réel talent et que, « pour l'expression analytique, mademoiselle Bernier n'a été dépassée chez nous par aucun écrivain<sup>20</sup> ».

Au moment où elle fait paraître ce premier roman, Jovette Bernier a déjà publié trois recueils de poésie : *Roulades* en 1924, *Comme l'oiseau* en 1926 et *Tout n'est pas dit* en 1929, qui ont suscité un certain intérêt. Albert Pelletier s'en était montré enthousiaste et il écrivait que « personne encore chez nous [...] n'a exploré et révélé les recoins intimes de l'âme féminine avec cette acuité<sup>21</sup> ». Cette insistance sur la *féminité* de l'œuvre de Jovette Bernier, sans que l'idée soit explicitée (au-delà d'une insistance sur les questions sentimentales), sert fréquemment à marginaliser l'œuvre. En 1962, Gilles Marcotte reprend quelques poncifs à propos de la féminité littéraire, mais tente tout de même d'évaluer la place de l'œuvre dans le courant dominant : « Il était normal, écrit-il, que ce fût la femme, vouée à l'amour de manière plus exclusive que l'homme, qui introduisît la préoccupation de l'amour dans notre littérature<sup>22</sup>. » Pourtant, la plupart des critiques inscrivent son œuvre dans un registre qui la marginalise, faute d'un soutien comme celui que pourra lui apporter le mouvement féministe des années soixante et au-delà. Si Jovette parle certes de l'amour dans une littérature où il se fait rare, elle soutient ce sujet par un réalisme si vivant que le lecteur dirait qu'« elle ne raconte pas, [mais qu']elle vit ses paroles<sup>23</sup> ». Peu de critiques ont voulu mesurer son apport à l'ensemble de la littérature, se contentant pour la plupart de souligner l'excentricité de la position qu'elle occupe et des thèmes qui animent

19. Lucien PARIZEAU, « Réflexions sur un titre. *La chair décevante* », in *Le Droit*, vol. 18, n° 276, 28 novembre 1931, p. 9.

20. Voir Maurice HÉBERT, « Au tournant romanesque de nos lettres. *La chair décevante* », in *Le Canada français*, vol. 19, n° 5, janvier 1932, p. 375-377 et 381-383 [repris in] *Et d'un livre à l'autre*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932, p. 252-257.

21. Voir Albert PELLETIER, *Carquois*, Montréal, Librairie de l'Action canadienne-française, 1931, p. 112-117.

22. Voir l'analyse de Gilles MARCOTTE, « Poètes. *La chair décevante* », in *Une littérature qui se fait*, Montréal, Éditions HMH, coll. « Constantes », 1962, p. 121-139.

23. Germaine PLANTE, « Jovette Bernier. Poétesse, romancière et journaliste » in *La Revue populaire*, vol. 33, n° 7, juillet 1940, p. 11.

son écriture. Cette position *féminine* est définie comme *périphérique*<sup>24</sup>, et l'originalité qui en découle semble insuffisante pour conserver la mémoire de ses œuvres, qui en effet ne se sont perpétuées qu'au hasard des détours de l'histoire<sup>25</sup>.

Si la douce réserve d'Éva Senécal s'oppose à la flamboyance de Jovette-Alice Bernier, le lecteur trouve dans leurs œuvres une matière commune. Cette dernière renvoie dos à dos les critiques qui s'entraînent les uns les autres dans un débat de casuistique littéraire qui révèle le rôle qu'ils réservent aux femmes en littérature et les limites qu'ils assignent à l'autonomie de la littérature. Leur réaction devant ces œuvres, qui respectent peu les habituelles bornes de l'engagement littéraire national, est aussi significative de l'état de la littérature québécoise du début des années trente que de la nature des œuvres mêmes qui sont à la source du débat. Cette dérive vers des questions morales nuit à la survie des œuvres, puisque le relais vers l'histoire littéraire n'est pas assuré à défaut d'un juste procès critique sur la place que les romans occupent parmi ceux qui les précèdent et ceux qui leur sont contemporains.

### *Deux romans de la jeune génération*

Toute cette jeunesse qui s'ébroue,  
et la belle marée qui s'effrange.  
Détente voluptueuse des corps.

*La chair décevante*, 1931.

« Certains messieurs friands de la friandise », avertit Maurice Hébert, vont trouver que *La chair décevante* « ne coiffe pas tout à fait le livre auquel ils s'attendent<sup>26</sup> », sinon une certaine déception annoncée dans le titre. En effet ni ce roman, ni *Dans les ombres* ne contiennent de

24. Pour certains critiques, une littérature *féminine* existerait sans rapport avec la littérature générale, ce qui revient dans la plupart des cas à en neutraliser la différence. Voir à ce sujet le chapitre 5 sur le théâtre d'Yvette Ollivier Mercier-Gouin.

25. C'est le cas de la réédition de *La chair décevante* de 1982, que son préfacier Roger Chamberland situe dans un registre strictement féministe.

26. Voir Maurice HÉBERT, « Au tournant romanesque de nos lettres », *op. cit.*

descriptions pornographiques. Cependant, ils traitent du désir et de l'amour dans une perspective nouvelle dans la littérature canadienne-française, ce dont témoignent les premières phrases du roman de Bernier, qui s'ouvre sur une scène de plage et de jeunesse nue. Bien sûr, l'éditeur, qui aurait aimé ouvrir une brèche dans le milieu littéraire pour une nouvelle génération d'écrivains, a dû rapidement nier avoir cherché « ce genre de réclame<sup>27</sup> ». Chez les critiques, ces romans déclenchent une polémique qui déborde vite les milieux littéraires et qui déstabilise l'organisation habituelle du système de réception.

Tout débute pourtant assez doucement. *Dans les ombres* est annoncé en juin 1931, quelques semaines avant sa parution. Déjà, un premier communiqué précise que, parmi les seize concurrents qui ont participé au concours Lévesque 1930, le roman d'Éva Senécal, qui serait une « étude psychologique de l'âme féminine<sup>28</sup> », s'est distingué et sera publié le mois suivant. Un second communiqué précise que le prix lui sera remis le 18 juillet à Sherbrooke lors « d'une réunion conjointe des Écrivains de l'Est et de la Société des Poètes Canadiens français<sup>29</sup> ». Le roman est probablement lancé au cours du mois d'août 1931, en même temps que *Dilettante* de Claude Robillard (dont le ton ne provoquera pas les mêmes colères), puisque les premières critiques de l'œuvre sont publiées au début septembre. Au cours des mois qui suivent la parution, le roman suscite une trentaine de textes critiques. Dès le départ, en septembre 1931, la polémique est lancée par Jules-Ernest Larivière dans *Mon magazine* et elle contamine rapidement tous les jugements sur l'œuvre. Larivière alerte mères et jeunes filles contre ce dangereux et « curieux assemblage de contradictions hystériques et névrosées, foyer de volupté sommolent<sup>30</sup> ». À partir de ce

27. Voir Albert LÉVESQUE, « Les nouveaux livres. En marge d'une critique », in *Mon Magazine*, vol. 6, n° 8, octobre 1931, p. 3 et 10.

28. VICTOR BARRETTE, « Lecture de juin [...]. Prix Lévesque, 1930 », in *Le Droit*, vol. 18, n° 148, 27 juin 1931, p. 9.

29. « Les héros de la fête sont, d'abord, M<sup>lle</sup> Éva Senécal et M. Claude Robillard, gagnants du Prix Lévesque 1930, pour leurs romans respectifs, *Dans les ombres* et *Dilettante*. M. Albert Lévesque, éditeur, remettra lui-même à chacun le prix obtenu, soit \$250.00 (premier prix) à M<sup>lle</sup> Senécal, et \$150.00 (deuxième prix) à M. Robillard. » [VICTOR BARRETTE, « La vie qui passe. Les prix Lévesque », *op. cit.*]

30. Jules[-Ernest] LARIVIÈRE, « Les nouveaux livres. *Dans les ombres* », in *Mon magazine*, vol. 6, n° 7, septembre 1931, p. 5.

texte, tout le système de réception devient un champ de bataille dont l'enjeu est la valeur éthique de l'œuvre. Perdus dans des questions morales, peu de critiques se préoccupent de la valeur esthétique. Aussi, après la guerre lancée par les bigots, le roman tombe dans l'oubli, et même aujourd'hui il n'a jamais été réédité.

L'éditeur avait certainement déjà planifié la sortie de *La chair décevante* au moment de la parution des deux premiers ouvrages de la collection, puisque le livre paraît peu de temps après les romans de Robillard et de Senécal. Sa diffusion relance la querelle qui venait à peine de se calmer et qui prend alors une ampleur nouvelle. Une trentaine d'articles, dont la parution au Québec d'une critique de l'abbé Bethléem, nourrissent au départ l'intérêt pour l'œuvre. Ce dernier perdure un certain temps, puisque l'éditeur risque une nouvelle édition en 1933<sup>31</sup>. Par la suite, le roman sombre rapidement dans l'oubli jusqu'à ce que Fides le réédite en 1982, quelques mois seulement après le décès de l'auteur le 7 décembre 1981<sup>32</sup>. Dans sa préface, Roger Chamberland écrit que l'œuvre « fut l'objet d'une occultation » depuis sa parution en 1931<sup>33</sup>. Le débat moral a masqué tout procès critique de l'œuvre qui apparaît donc en 1982 dans sa nouveauté, sans que cela suffise à la maintenir dans la mémoire littéraire.

Dans les années trente, cette nouvelle collection d'Albert Lévesque, courte, mais remarquée, a su provoquer une vive réaction critique, surtout grâce aux œuvres des deux romancières<sup>34</sup>. Pour certains, celui qu'on appelle « le Gaston Gallimard canadien mérite notre reconnaissance pour avoir le courage de ne pas éditer que des enfantillages ». Pour d'autres, cette collection discrédite l'ensemble de la production des Éditions Albert Lévesque : « ses livres seront reçus désormais avec un "grain de sel"<sup>35</sup> ». Certains, dont Séraphin Marion,

31. Chez l'auteur, 1933, 157 p. Les Éditions Albert Lévesque agissent en tant que « dépositaire ».

32. Montréal, Fides, 1982, 135 p.

33. Voir Roger CHAMBERLAND, « Présentation », in Jovette-Alice BERNIER, *La chair décevante*, Montréal, Fides, coll. « Bibliothèque québécoise », 1982, p. 5-10.

34. Voir Jacques MICHON [éd.], *L'éditeur littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, 214 p.

35. Voir ALAIN, ROBERT et GUILLAUME, « Sur une critique », *op. cit.* ; VIGILANT [pseudonyme], « Sur deux romans canadiens », in *Le Bien public*, vol. 23, n° 44, 12 novembre 1931, p. 1.

retiennent de ces œuvres un renouvellement romanesque<sup>36</sup> qui demeurera cependant mort-né.

### *Un champ de bataille*

Si, dans la réception des romans de Senécal et de Bernier, dominent largement les questions morales, le style novateur, surtout dans le cas de *La chair décevante*, ne passe pas tout à fait inaperçu. De fait, certains moralistes se servent de la forme particulière des romans pour convaincre leur lecteur que tout dans ces œuvres paraît déréglé. Cependant, tout un flot de questions, notamment sur la situation de la littérature nationale, le régionalisme ou le nationalisme, ne sont pas abordées<sup>37</sup>. La morale et ses suites, posées comme dangereuses, drainent ici toute l'attention.

La nature polémique de la réception conduit à la publication de textes — répliques, lettres et mises au point — dont la construction diffère de celle des critiques habituelles. Dans ces dernières, les auteurs situent d'abord l'œuvre et son auteur dans une production littéraire restreinte<sup>38</sup>, puis dans un ensemble plus vaste<sup>39</sup>, proposent quelques interprétations, résument le récit, traitent de questions de style et de morale pour conclure en un jugement laconique souvent contradictoire. Dans les textes polémiques, les auteurs doivent réagir rapidement et arriver au cœur de leur argumentation tout en réfutant celle de leurs adversaires. Dans ce cas, les liens entre les textes se multiplient : les critiques se relancent d'un article à l'autre, ils se citent pour défendre ou appuyer leur propos et ils répondent sans ménagement aux arguments avec lesquels ils sont en désaccord. Certains textes sont

36. Voir Séraphin MARION, « Trois romans de la jeune génération », in *Revue dominicaine*, vol. 38, juin 1932, p. 345-351 [suivi de] juillet-août 1932, p. 412-422 [repris in] *Sur les pas de nos littérateurs*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1933, p. 171-198.

37. C'est ainsi que 86 % des documents traitent de questions morales et 62 % du style, alors que seulement 5 % font état de régionalisme ou de nationalisme et 18 % de la situation de la littérature nationale. C'est un renversement complet par rapport à la réception d'autres œuvres de la décennie.

38. Le plus souvent la production littéraire de l'auteur en question, sinon la production littéraire immédiatement contemporaine de la publication de l'œuvre critiquée.

39. Dans le genre romanesque, dans la littérature nationale, la littérature française, mondiale, etc.

« commandés » et publiés dans un but stratégique. C'est le cas de la critique de *Dans les ombres*, commandée au père Lamarche par l'éditeur Albert Lévesque et publiée dans *Mon magazine*. Elle sert de caution morale et de protection contre les bigots. Mais c'est aussi le cas de la curieuse intervention de l'abbé Bethléem sur *La chair décevante*, qui n'est qu'une lettre sur laquelle on a laissé planer un savant mystère, mais avec laquelle les moralistes trouvent, par l'entremise du patron de la censure morale française, un argument de taille contre ce roman « tout empreint de mollesse<sup>40</sup> ». Dans ce faux débat esthétique qui ressemble à une logomachie, certains veulent occuper le plus de terrain possible, quitte à répéter sous deux pseudonymes les mêmes idées et à citer leur propre texte pour donner l'illusion d'une véritable distance<sup>41</sup>. Cette guérilla permet par ailleurs un riche déploiement qui tisse entre les documents un réseau de forces et d'oppositions qui met en évidence le caractère systémique de la réception à la parution. Le système atteint alors une grande complexité structurelle, quoique l'opposition entre les deux camps, ici les moralistes et les littéraires, fasse dériver le fonctionnement normal du système, qui n'arrive pas à produire un discours dominant et synthétique. Faute de savoir quoi tirer de ce débat de calotins, les historiens littéraires ne sauront pas prendre le relais d'une réception qui ne donne pas idée de la valeur des romans par rapport à l'ensemble du reste de la production qui leur est contemporaine.

40. LOUIS BETHLÉEM, « Un roman du Canada. *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », in *Le Bien public*, 2 juillet 1932, p. 1 [repris in] *Le Droit*, 31 août 1932, p. 2 [repris avec commentaire in] « *La chair décevante* et l'abbé Bethléem », s.l., s.d., s.p.

41. C'est le cas de Claude-Henri Grignon qui reprend un vocabulaire semblable pour parler de *Dans les ombres* sous le pseudonyme de Des Esseintes dans *La Revue populaire* et sous celui de Stello dans *Le Canada*. [DES ESSEINTES, « Livres et revues. Un mauvais livre? », in *La Revue populaire*, vol. 24, n° 12, décembre 1931, p. 24; STELLO, « La vie littéraire. *Dans les ombres*. Roman par Éva Senécal », in *Le Canada*, vol. 29, n° 136, 12 septembre 1931, p. 7.] Pour *La chair décevante*, il décide d'aller plus loin encore. C'est ainsi que Des Esseintes écrit : « Seulement, la difficulté, comme le faisait remarquer "Stello" dans *Le Canada* était de raconter cela avec puissance et avec art. Je suis bien forcé d'avouer, moi-même, que [...] » [DES ESSEINTES, « Livres et revues. *La chair décevante* », in *La Revue populaire*, vol. 24, n° 12, décembre 1931, p. 24; STELLO, « La vie littéraire. *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », in *Le Canada*, vol. 29, n° 199, 25 novembre 1931, p. 1.]

Le mérite revient donc en 1931 à Jules-Ernest Larivière de lancer la première pierre sur *Dans les ombres*. Son article s'adresse d'abord aux mères et à leurs filles, qu'il cherche à protéger de la fausse candeur de Senécal, une femme qui écrit « des monstruosité[s] » « avec une naïve inconscience qui nous renverse et nous désarme<sup>42</sup> ». Il s'offusque également de l'érotisme : il ne croit pas « qu'il se soit écrit chez nous un seul volume où l'appel à la volupté ait été chanté avec une semblable crudité ». Il reconnaît ici et là « des pages très jolies », néanmoins vite éclipsées par la présence de l'héroïne, une « pauvre cervelle déséquilibrée, esprit perversi par des lectures sans direction ».

La réaction éditoriale à cette critique ne tarde pas. En effet, Albert Lévesque réagit rapidement et publie dans le numéro suivant de *Mon magazine* une réplique pour défendre la moralité de l'œuvre et sa réputation d'éditeur<sup>43</sup>. Il croit qu'on l'accuse de miser sur la publicité par le scandale : « loin de rechercher ce genre de réclame, je le déplore », répond-il. Surtout soucieux de ne pas se mettre à dos les clercs et les religieux qui dominent le monde de l'édition, Lévesque écrit avoir fait appel « à une autorité en théologie morale et en art littéraire », le père Marc-Antonin Lamarche, pour qu'il cautionne le roman et qu'il « dissip[e] toutes les inquiétudes ». Par ce diplomatique recours à l'instance d'un apparatchik catholique, Lévesque veut écarter tout danger et défendre ce roman qu'il a couronné d'un prix. Ainsi donc le père Lamarche condamne l'article de Larivière, qu'il trouve « profondément injuste, plus immoral, dans tous les sens du mot que l'œuvre soi-disant immorale qu'il incrimine<sup>44</sup> ». Signe de son ouverture, Lamarche rappelle aussi l'indépendance dont jouit Lévesque à l'égard de la doctrine catholique : « une librairie, écrit-il, non plus qu'une maison d'édition, n'est pas une bibliothèque paroissiale ». À la suite des interventions de Lévesque et de Lamarche<sup>45</sup>, la direction de

42. Jules LARIVIÈRE, « Les nouveaux livres. *Dans les ombres* », *op. cit.*

43. Voir Albert LÉVESQUE, « Les nouveaux livres. En marge d'une critique », *op. cit.*

44. M[arc]-A[ntonin] LAMARCHE, « Les nouveaux livres. En marge d'une critique », in *Mon magazine*, vol. 6, n° 8, octobre 1931, p. 10.

45. Albert Lévesque reviendra à la charge dans son *Almanach* de 1932 en opposant à l'article initial de Larivière la réplique de Lamarche. [Voir Albert LÉVESQUE, « La vie littéraire. Romans de la jeune génération », in *L'Almanach de la langue française*, 17<sup>e</sup> année, 1932, p. 257-260.]

*Mon magazine*, probablement proche de Larivière, publie dans le même numéro une réplique de ce dernier intitulée « Et voilà<sup>46</sup> ! » Larivière ironise, dit s'incliner devant un « témoignage aussi autorisé que celui du bon père Lamarche », mais il maintient ses accusations et lance ce conseil : « bonnes mères canadiennes, ne faites pas lire le roman de mademoiselle Senécal à vos jeunes filles ».

Le débat se poursuit le mois suivant dans *Le Bien public*, dans lequel un religieux, qui signe sous le pseudonyme de « Vigilant », soutient que si « l'on continue d'exalter ainsi les anormaux, comme tant d'écrivains médiocres le font [...], bientôt nous aurons une société à l'envers<sup>47</sup> ». Dans *Mon magazine*, Larivière s'empresse de reproduire cette critique de Vigilant, ainsi qu'une lettre de Gaétane de Montreuil dans laquelle elle reproche ironiquement à Larivière de ne pas savoir que « chez nous, la critique doit souvent être faite de savon parfumé » et d'avoir soulevé un débat qui a attiré l'attention sur cette « effarante Camille dans l'ombre des ombres<sup>48</sup> ». Quant à Larivière, il se réjouit sans réserve de trouver ainsi des appuis parmi les religieux et les femmes<sup>49</sup>.

Un critique du nom de « Robespierre<sup>50</sup> » réplique à Gaétane de Montreuil au début janvier dans le journal *Le Canada*. Il la soupçonne d'agir avec « un peu de rancœur et de jalousie » et de s'acharner sur le cas d'Éva Senécal. Il rappelle que Montreuil n'en est pas à ses premières attaques, puisqu'elle avait publié une critique particulièrement sévère du recueil de Senécal, *Un peu d'angoisse... un peu de fièvre*<sup>51</sup>, en 1927<sup>52</sup>. « Robespierre » écrit qu'il ne reconnaît pas à la critique

46. Jules[-Ernest] LARIVIÈRE, « Et voilà ! », in *Mon magazine*, vol. 6, n° 8, octobre 1931, p. 10.

47. VIGILANT, « Sur deux romans canadiens », *op. cit.*

48. Gaétanne DE MONTREUIL [pseudonyme de Georgina Bélanger], « [Lettre à M. Jules Larivière] », in *Mon magazine*, vol. 6, n° 9, novembre 1931, p. 34.

49. Jules[-Ernest] LARIVIÈRE, « Notre excès de bile », in *Mon magazine*, vol. 6, n° 9, novembre 1931, p. 34.

50. La nature de la querelle incite plusieurs auteurs à se servir de pseudonymes.

51. Montréal, Imprimerie de « la Patrie », 1927, 73 p.

52. Gaétane DE MONTREUIL [pseudonyme de Georgina Bélanger], « Un peu d'angoisse... un peu de fièvre », in *Mon magazine*, septembre 1927, p. 48 [repris in] *Le Canada*, 18 février 1932, p. 6.

« l'autorité de s'ériger en censeur des mœurs<sup>53</sup> ». Gaétane de Montreuil ne répond à cette attaque que plusieurs semaines plus tard dans une lettre où elle demande à Olivar Asselin, alors directeur du *Canada*, de republier la critique qu'elle avait écrite sur *Un peu d'angoisse... un peu de fièvre*. Toutefois, elle ne revient pas sur le fond de la question, qui portait sur le droit de la critique de juger de la moralité des œuvres littéraires.

Entre-temps, d'autres critiques se lancent dans l'arène du débat<sup>54</sup>, dont le tonnant Claude-Henri Grignon sous les pseudonymes de « Stello » et « Des Esseintes ». D'abord, en novembre 1931, il écrit dans *Le Canada* que Larivière fait penser à un « vieux chercheur qui renifle la volupté jusque dans la prose légère et parfumée de la jeune poétesse-romancière<sup>55</sup> ». Puis, sous le pseudonyme de Des Esseintes, il écrit en décembre 1931 dans *La Revue populaire* qu'il ne croit pas que ce roman soit « une attaque préméditée, littérairement voulue ou dirigée contre la morale puisque l'héroïne triomphe à la fin et qu'elle revient à son époux pour reprendre la vie conjugale et se soumettre à la doctrine catholique<sup>56</sup> ». La stratégie de Grignon vise à défendre la moralité de l'œuvre plutôt que la souveraineté des écrivains. Il plaide ainsi pour le roman, mais sans se porter à la défense de l'autonomie de la littérature face aux questions morales.

La réception de *La chair décevante* poursuit avec autant de méchanceté la bataille engagée à la parution du roman d'Éva Senécal. Toutefois, certaines positions se durcissent, notamment parce que la moralité du roman est plus difficile à défendre : l'enfant illégitime de Didi Lantagne s'oppose directement à la conception traditionnelle de la famille. Les deux camps se maintiennent toutefois assez également, quoique certains changent de camp devant l'ambiguïté de cette dernière œuvre<sup>57</sup>. Cette fois, ce sont les critiques moralistes qui ont

53. ROBESPIERRE [pseudonyme], « Tribune libre. Au sujet d'une critique de *Dans les ombres*, par Jules Larivière, et des remarques de Gaétane de Montreuil », in *Le Canada*, vol. 29, n° 230, 5 janvier 1932, p. 1.

54. Notons que les écrivaines elles-même ne participent pas à ce débat, laissant à leur éditeur le rôle de porte-parole.

55. STELLO, « *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

56. DES ESSEINTES, « Livres et revues. Un mauvais livre ? », *op. cit.*

57. La sortie du roman de Bernier conduit même certains auteurs à modifier leur opinion initiale sur le roman de Senécal. C'est ainsi qu'Albert Pelletier se montre

recours à l'appui d'une « autorité morale » pour donner du poids à leurs arguments. Ils vont chercher loin et veulent frapper fort. *Le Bien public* fait ainsi paraître en juillet 1932 une critique de « M. l'abbé Bethléem, auteur des *Romans à proscrire* et directeur de l'importante *Revue des lectures* » : on ne pouvait trouver mieux. L'avis du « bon père Lamarche » pesait bien peu comparé à l'opinion du chef de file de la censure morale française<sup>58</sup>. Par une présentation habile, le *Bien public* laisse même croire que « l'analyse et l'appréciation qu'il fait de *La chair décevante* » est la reproduction d'une critique d'abord parue en France, alors qu'il n'en est rien. Le texte de Bethléem a amplement le temps de circuler avant qu'on ne lise ce rectificatif :

Note de la rédaction — La critique sévère fait grand cas actuellement, dans les journaux canadiens, d'une analyse que l'abbé Bethléem, auteur de *Romans à lire et à proscrire*, a faite de *La chair décevante*, le roman de Jovette-Alice Bernier.

Certains journaux ont laissé entendre que cette analyse avait paru en France. Des personnes renseignées assurent que tel n'est pas le cas et que l'article en question qui blâme nettement l'œuvre de M<sup>lle</sup> Bernier n'a été écrit qu'à la « demande » d'un ami canadien et n'a vu le jour que sous la forme d'une lettre envoyée au Canada et publiée ensuite dans *Le Bien public* de Trois-Rivières. Ce n'est plus tout à fait la même chose que si cette appréciation avait été relevée dans « *Romans à lire et à proscrire* », par exemple<sup>59</sup>.

La mise au point vient cependant trop tard pour réparer le tort que la lettre de Bethléem a causé à Jovette-Alice Bernier ; désormais les lecteurs sont imprégnés des formules-chocs de l'abbé français : « Dieu ne figure pas dans ce livre » et de cet altier, mais cruel regret :

---

favorable au roman de Senécal dans sa critique de septembre 1931 en écrivant : « il n'y a rien dans ce roman — sauf de l'humanité, sauf de la vie », et qu'il devient critique après avoir lu le roman de Bernier. [Voir Albert PELLETIER, « La vie littéraire. Dans les ombres de M<sup>lle</sup> Éva Senécal », in *Le Canada*, vol. 29, n° 139, 16 septembre 1931, p. 1 et 7.] Dans une critique de novembre 1931, il décrit Camille, l'héroïne de *Dans les ombres*, comme « un simple ouistiti qui n'avait pour se conduire que la logique naturelle de l'instinct et la ventrosité éducationnelle du sentimentalisme ». [Albert PELLETIER, « *La chair décevante* de M<sup>lle</sup> Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*]

58. Louis BETHLÉEM, « Un roman du Canada », *op. cit.*

59. Voir Louis BETHLÉEM, « *La chair décevante* et l'abbé Bethléem », s.l., s.d., s.p.

« C'est un tout autre roman que nous attendions du Canada, de notre cher Canada français<sup>60</sup>. »

### *Littérature, critique et morale*

La matière et la nature des débats autour des romans de Senécal et de Bernier conduisent les uns et les autres (sauf les romancières elles-mêmes, qui n'interviennent pas dans la polémique) à définir les contours du pouvoir de la critique. Cette controverse, qui concerne surtout les liens que peuvent entretenir la critique, la morale et la littérature, finit par faire émerger une conception du littéraire propre aux années trente, à mi-chemin entre un droit de regard moral et l'autonomie des pratiques littéraires, entre un sexisme manifeste et une volonté de dégager un nouveau rôle, professionnel, pour la femme.

D'un côté, *les moralistes*, dont Gaétane de Montreuil, justifient leurs réserves éthiques en défendant le droit à la sévérité. Ainsi, Larivière croit que rien ne vaut « le conseil sincère » de « qui connaît bien la vie » pour juger de la moralité des lectures<sup>61</sup>. « Louise » croit qu'il ne faut « pas envisager l'unique point ayant trait à la moralité<sup>62</sup> », mais qu'il faut *aussi* tenir compte de cet aspect. De l'autre côté, *les littéraires*, tels Albert Lévesque, sont d'accord pour qu'on tienne compte de la moralité, dans la mesure où tout le jugement n'est pas subordonné à cette question. Bien sûr, ici Lévesque cherche surtout à sortir indemne de cette histoire. Selon lui, le rôle de l'éditeur se limite à décider si le fond et la forme de l'œuvre qu'il publie « respectent suffisamment les exigences de l'art littéraire et de la morale chrétienne ». Cependant, une fois que le « livre est lancé, il appartient à la critique littéraire d'indiquer à qui l'ouvrage peut-être profitable ou nocif<sup>63</sup> ».

Même parmi ceux qui soutiennent les romans de Senécal et de Bernier, peu réclament une plus grande liberté pour les écrivains et la

60. Louis BETHLÉEM, « Un roman du Canada », *op. cit.*

61. Jules LARIVIÈRE, « Et voilà ! », *op. cit.*

62. LOUISE [pseudonyme de madame Lucien-A. Sauvage], « Livres canadiens. [...] Dans les ombres, par Éva Senécal », in *La Patrie*, vol. 53, n° 176, 19 septembre 1931, p. 14.

63. On note ici combien la fonction utilitaire de la littérature est toujours présente à l'époque, même chez celui qu'on appelait « le Gallimard canadien ». [Voir Albert LÉVESQUE, « La vie littéraire. Romans de la jeune génération », *op. cit.*]

plupart se contentent de se porter à la défense de la moralité des œuvres. Par contre, Grignon dénonce la « manie punissable de voir du mal partout<sup>64</sup> » de l'abbé Bethléem et de Larivière, qu'il trouve « scrupuleux et d'une prudence à décourager tous les littérateurs de bonne volonté<sup>65</sup> ». « Alain, Robert et Guillaume » écrivent qu'ils ont ressenti « une vive stupeur, un profond ahurissement<sup>66</sup> » devant les condamnations morales de *La chair décevante*.

D'autres, souvent à contre-courant, parfois sous pseudonyme et dans des périodiques marginaux, proposent des interprétations plus près des préoccupations formelles et de la modernité : on pourrait les appeler des « francs-tireurs ». Ils cherchent à engager le débat sur un terrain plus théorique, dans le but de fixer la frontière entre la morale et la littérature. Séraphin Marion croit qu'il existe une « ligne de démarcation entre la morale et l'art » et qu'il y a longtemps que la trinité du Beau, du Bon et du Vrai n'est plus de mise : « un bon livre, écrit-il, n'est pas nécessairement un beau livre<sup>67</sup> ». « Usbek » croit que des critiques comme celle de l'abbé Bethléem risquent « d'atrophier pour de bon toute manifestation franche dans le domaine de l'intelligence » si on continue de mesurer « au compte-gouttes la liberté de s'exprimer<sup>68</sup> ». De la même manière, « Robespierre » refuse de reconnaître à la critique « l'autorité de s'ériger en censeur des mœurs<sup>69</sup> ». Enfin, Marie-Jeanne Paquette situe la réaction des moralistes dans une mouvance de conservatisme littéraire. Par dépit, elle adresse cette consolation à Jovette Bernier et Éva Senécal :

Ces romancières ne devraient pas prendre trop sérieusement les sévères critiques qu'on leur a faites, parce que, chez nous, tout nouveau mouvement littéraire est conspué, dénoncé au public comme chose malfaisante et déplaisante<sup>70</sup>.

64. STELLO, « *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

65. DES ESSEINTES, « Livres et revues. Un mauvais livre ? », *op. cit.*

66. ALAIN, ROBERT ET GUILLAUME, « Sur une critique », *op. cit.*

67. Voir Séraphin MARION, « Trois romans de la jeune générations », *op. cit.*

68. USBEK [pseudonyme], « Des tyranneaux en littérature », in *Le Canada*, vol. 30, n° 140, 17 septembre 1932, p. 2.

69. ROBESPIERRE, « Tribune libre », *op. cit.*

70. Marie-Jeanne PAQUETTE, « Le jeune roman canadien. Dans les ombres, par Éva Senécal ; *La chair décevante*, par Jovette-Alice Bernier », in *Le Quartier latin*, vol. 14, n° 7, 19 novembre 1931, p. 6.

*Entre le bien et le mal*

Les critiques moralistes ne manquent pas d'arguments pour condamner la moralité de ces œuvres. Larivière juge que l'héroïne de *Dans les ombres* encourage la volupté<sup>71</sup>. « Vigilant » trouve que le livre exalte « les anormaux » et laisse croire « que l'amour illégitime est beaucoup plus intéressant que l'amour légitime<sup>72</sup> ». L'abbé Bethléem dit avoir cherché vainement « une conclusion apaisante et moralisatrice<sup>73</sup> » dans *La chair décevante*. Denis Tremblay trouve le roman « d'une morale douteuse<sup>74</sup> », alors que Camille Roy n'y voit « d'autre leçon que celle-là, inefficace, que donnent les appétits successifs d'une chair dévorante<sup>75</sup> ».

À la défense des romans, d'autres lecteurs y voient plutôt un apaisement édifiant, trouvant qu'ils « se terminent en appel presque criant au bénéfice de la rectitude morale<sup>76</sup> ». « Pour qui veut comprendre et qui veut voir », *Dans les ombres* « renferme de grandes leçons<sup>77</sup> », écrit Des Esseintes. Après les attaques contre *Dans les ombres*, l'éditeur essaie de parer les coups pour *La chair décevante* et il publie un communiqué de presse qui précise que le « roman mérite d'attirer l'attention des mères<sup>78</sup> » et qu'« il n'y a guère chez nous de roman plus moralisateur<sup>79</sup> ». Les littéraires, dont Albert Laberge<sup>80</sup>,

71. Dans une lettre à son ami Louis Dantin, Rosaire Dion-Lévesque écrit de Larivière : « Ce pauvre type s'imagine qu'Éva Senécal outrage la morale ! » (Voir ROSAIRE DION-LÉVESQUE [à Louis Dantin], « Correspondance 1928 à 1944 avec Rosaire Dion-Lévesque », in *Écrits du Canada français*, vol. 44-45, 1982, p. 292-295.)

72. [VIGILANT, « Sur deux romans canadiens », *op. cit.*] Que penser à ce propos de « Dominique » qui écrit que « nous sommes trop longtemps avec Camille et Richard et pas assez avec Robert, dont on aurait besoin de connaître pourtant les idées, les sentiments, *le ou les amours* » (je souligne). [DOMINIQUE, « Chronique des livres », *op. cit.*]

73. Louis BETHLÉEM, « Un roman du Canada », *op. cit.*

74. Denis TREMBLAY, *op. cit.*

75. Voir Camille ROY, « Bibliographie canadienne. *La chair décevante* », in *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 11, n° 2, novembre 1931, p. 97-99.

76. Albert PELLETIER, « *La chair décevante* de M<sup>lle</sup> Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

77. DES ESSEINTES, « Livres et revues. Un mauvais livre ? », *op. cit.*

78. [Anonyme], « *La chair décevante* », in *L'École canadienne*, vol. 7, n° 4, décembre 1931, p. 195.

79. Voir Albert LÉVESQUE, « La vie littéraire. Romans de la jeune génération », *op. cit.*

80. Voir Albert LABERGE, *Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Édition privée, 1938, p. 133-142.

trouvent que Didi, son héroïne, est « plutôt victime que coupable » et que le lecteur est bien forcé de constater qu'il s'agit d'« un livre moral<sup>81</sup> » qui « fera œuvre utile en secouant les jeunes imprudentes<sup>82</sup> ».

De manière générale, *les moralistes* ne voient dans la publication de ces deux romans qu'un signe de la déchéance des valeurs morales : « nos écrivains ne trouvent plus d'inspiration que dans le vice, écrit "Vigilant" [...]. Des déchets de société, il y en a toujours trop<sup>83</sup>. » La littérature se complairait dans la description de scènes scabreuses. Il faut cesser de « s'imaginer, écrit "Louise", que pour qu'un roman canadien ait de la vie, du piquant, ou un réel mérite, il faille [montrer une] femme facile se jetant à la tête du premier venu<sup>84</sup> ». Séraphin Marion, qui se veut pourtant sensible à la liberté de l'écrivain, n'est guère plus tendre et croit que ces œuvres « enquêtent dans des ramassis de passions humaines<sup>85</sup> », dans ce que le vieillissant Camille Roy appelle avec mépris « la vie inférieure<sup>86</sup> ». Pourtant, Marion veut trouver « une solution qui satisfasse à la fois les intérêts de la morale et les conditions mêmes de l'art ». Pour lui, « l'écrivain catholique peut d'une palette judicieuse peindre le mal, mais non l'approuver, s'y complaire ou en faire l'apothéose<sup>87</sup> ». Ce genre de précaution et de compromis agace Marie-Jeanne Paquette, pour qui les arrangements sont impossibles pour celui qui veut « tracer une peinture fidèle de son époque<sup>88</sup> ». Les tiraillements des critiques démontrent qu'une nouvelle conception de la littérature, encore émergente, est en train de définir l'art littéraire hors des chantiers de la morale sociale et religieuse en ramenant

---

81. STELLO, « *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

82. FRANCELINE [pseudonyme de Marie-Jeanne Saint-Denis], « Le courrier de Franceline. M<sup>l</sup>e Jovette-Alice Bernier », in *Mon Magazine*, vol. 6, n° 9, novembre 1931, p. 28. Alain, Robert et Guillaume se moquent des jugements moraux et écrivent avec humour : « Mais si sommairement que nous ayons lu *La chair décevante*, petits pervers que nous sommes, nous n'y avons rien trouvé d'émoustillant. Nous sommes ainsi faits, tous les trois, que nous le regrettons un peu. » [ALAIN, ROBERT ET GUILLAUME, « Sur une critique », *op. cit.*]

83. VIGILANT [pseudonyme], « Sur deux romans canadiens », *op. cit.*

84. LOUISE, « Livres canadiens. [...] *Dans les ombres*, par Éva Senécal », *op. cit.*

85. Voir Séraphin MARION, « Trois romans de la jeune génération », *op. cit.*

86. Voir Camille ROY, « Bibliographie canadienne. *La chair décevante* », *op. cit.*

87. Voir Séraphin MARION, « Trois romans de la jeune génération », *op. cit.*

88. Marie-Jeanne PAQUETTE, « Le jeune roman canadien », *op. cit.*

l'attention sur la valeur de l'œuvre en tant qu'objet esthétique ou comme reflet de la société. Cette conception, trop faible encore pour défendre la flagrante nouveauté du roman *La chair décevante* devant les moralistes, n'en demeure pas moins porteuse d'avenir. L'appareil critique ne vit pas avec la même fluidité les changements esthétiques que lui proposent les artistes. Sacrifiées, les deux romancières nous apparaissent toutefois comme les sémaphores d'une modernité toute proche.

### *La représentation nationale mise en jeu*

Manifestement, les œuvres des deux romancières dérangent certains critiques. La question morale, quoiqu'elle subordonne la plupart des autres matières, n'est pas la seule en jeu puisque derrière elle se profile la question de la représentation nationale. Habités à un réalisme idéalisé et à des récits qui développent des intrigues qui restent dans les limites d'une *représentation nationale*, les critiques s'étonnent de la liberté du ton et du propos de Senécal et de Bernier. « *Dans les ombres* n'est pas l'un de ces petits romans canadiens exclusivement régionalistes, remarque "Hélène", c'est une œuvre qui contient une variété de choses belles et moins belles, comme tout ce qui est humain<sup>89</sup>. » Le réalisme veut ici imiter la vie, en présenter les risques, « l'imprévu et la brutalité<sup>90</sup> » et aller au-delà, comme l'écrit Albert Pelletier, de « la montre officielle [...] et de nos airs de sainte-nitouche<sup>91</sup> ». Cet affranchissement procure à certains critiques un angoissant bonheur : c'est « un sujet d'une audace à laquelle nous ne sommes pas habitués », admet Roland Létourneau du *Nouvelliste*<sup>92</sup>.

La situation moralement ambiguë de l'héroïne de *La chair décevante* étonne les critiques qui parlent d'un « réalisme animal frappant » et d'une « angoisse [qui] ébranle la raison<sup>93</sup> ». Séraphin Marion

89. HÉLÈNE [pseudonyme de madame Camille Beauséjour, née Hélène Brouillette], « La page du foyer. *Dans les ombres* », in *Le Nouvelliste*, vol. 11, n° 259, 5 septembre 1931, p. 5.

90. RAPHAËLLE [pseudonyme de Raphaëlle-Berthe Guertin], « *Dans les ombres*. Roman par Éva Senécal », in *La Parole*, 15 octobre 1931, p. 6.

91. Voir Albert PELLETIER, « *Dans les ombres* de M<sup>lle</sup> Éva Senécal », *op. cit.*

92. Roland LÉTOURNEAU, « *Dans les ombres* », *op. cit.*

93. STELLO, « *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

ne voit rien de mal à essayer de représenter « une image fidèle de la vie et trouve même qu'« il serait puéril de contester aux romanciers catholiques » ce droit au réalisme<sup>94</sup>. Marie-Jeanne Paquette se demande aussi comment les deux romancières auraient pu « laisser de côté ces sujets dont la réalité nous frappe chaque jour<sup>95</sup> ». D'autres cependant, comme « Vigilant », veillent davantage sur « notre honneur national [et] une littérature basée sur la vertu et l'idéal » que sur la liberté d'expression et la qualité du réalisme littéraire<sup>96</sup>. Le fait qu'il y ait « beaucoup de vice » au pays n'est pas une raison suffisante pour le représenter dans les romans : « ignorons-le ou fustigeons-le sans pitié », écrit-il. Jean Bruchési veut aussi imposer des limites au réalisme, puisque « la réalité n'est pas tout dans un roman<sup>97</sup> ».

Au-delà de la morale, de ses suites et de ses interdits, ce sont deux visions de la littérature qui s'affrontent dans les débats autour de la réception de *La chair décevante* et de *Dans les ombres* : d'une part, on souhaite des romans réalistes qui permettent de représenter la réalité ; d'autre part, on préfère des romans idéalistes qui guident les lecteurs vers l'idéal catholique. D'un côté la littérature, toujours dans le registre du réalisme, cherche à définir son autonomie ; de l'autre la littérature se veut un outil servant à l'édification des lecteurs et à la représentation nationale.

### *La morale de ces demoiselles*

On m'a souvent reproché de confondre l'art  
avec la morale : je ne les confonds pas,  
mais je ne les sépare pas.

CAMILLE ROY, 1931<sup>98</sup>.

Derrière ce débat, qui est à la fois celui de la détermination morale des romans et celui des limites de la représentation littéraire et par conséquent de la liberté d'expression en littérature, se profile un discours

94. Voir Séraphin MARION, « Trois romans de la jeune génération », *op. cit.*

95. Marie-Jeanne PAQUETTE, « Le jeune roman canadien », *op. cit.*

96. VIGILANT, « Sur deux romans canadiens », *op. cit.*

97. Voir Jean BRUCHÉSI, « Dans le monde des lettres. Trois romans », *op. cit.*

98. Voir Camille ROY, « Bibliographie canadienne. *La chair décevante* », *op. cit.*

TABLEAU 9

## Positions des moralistes et des littéraires

Les moralistes	Les littéraires
accusent les écrivaines... d'être inconséquentes face aux effets des lectures;	accusent les moralistes... de tenter d'étouffer la création littéraire;
d'être immorales;	de ne pas comprendre la moralité cachée des œuvres;
de chercher à tout représenter, y compris les vices de la société.	d'empêcher les auteurs de représenter la vie telle qu'elle est.

sur les femmes qui soulève la question de leur exclusion de la vie publique. La manière dont on place les questions morales au cœur de la réception, tout en étouffant les autres problématiques, n'est pas étrangère au fait qu'on tente de tenir ces femmes écrivains en respect pour préserver leurs lectrices éventuelles de mauvaises influences, notamment littéraires<sup>99</sup>.

« Je n'en conseillerais pas la lecture à une jeune fille<sup>100</sup> », écrit Jules-Ernest Larivière à propos de *Dans les ombres*<sup>101</sup>. En plus de condamner les œuvres, écrites par des femmes et du point de vue d'une *narratrice*, les moralistes cherchent à « protéger » les lectrices contre ces lectures qui pourraient les perdre. Le censeur, quel qu'il soit, n' imagine pas que le lecteur puisse être doté d'un sens critique qui lui permette de prendre une distance par rapport à ce qu'il lit<sup>102</sup>. Pour Larivière, comme pour d'autres, ceci se vérifierait particulièrement dans le cas des femmes, d'où la nécessité de les mettre à l'abri, loin des mauvaises influences.

99. Voir à ce propos Sarah KOFMAN, *Le respect des femmes*, Paris, Éditions Galilée, 1982, 156 p.

100. Jules LARIVIÈRE, « Les nouveaux livres. *Dans les ombres* », *op. cit.*

101. Jules LARIVIÈRE, « Et voilà ! », *op. cit.*

102. Voir à ce sujet le chapitre sur la censure des *Demi-civilisés*.

Il est malaisé de passer sous silence le fait que l'intensité du débat moral est amplifiée parce que les auteures sont des femmes<sup>103</sup>. De plus, leurs héroïnes vivent des problèmes typiquement féminins (l'une est délaissée par son mari parti en Abitibi; l'autre vit une situation de fille-mère) et les romans adoptent le point de vue de ces personnages féminins. Claude-Henri Grignon souligne avec justesse que ces analyses « d'un état d'âme féminin<sup>104</sup> » suscitent « une manie punissable » de critiques bigots : chercher « les petites saloperies dans les livres de nos romanciers et surtout de nos femmes de lettres — symptôme inquiétant<sup>105</sup> ».

Cette dimension a retenu l'attention de quelques critiques féministes contemporaines. En 1987, Lucie Robert affirme que *La chair décevante* « est une des premières fictions québécoises où la victime non consentante choisit de s'opposer à la morale traditionnelle<sup>106</sup> », attirant ainsi l'attention sur la « dimension politique et non plus seulement privée de la condition féminine ». En 1989, Christl Verduyn, qui considère *Dans les ombres* et *La chair décevante* comme deux des plus importants romans écrits par des femmes entre les deux guerres, croit que ces œuvres « remettaient en question également l'image de la femme promue par les normes éducatives de la société<sup>107</sup> ». « Les auteures, écrit-elle, présentent des protagonistes qui commencent à revendiquer l'autonomie personnelle [et] qui commencent à remettre en question l'idéologie dominante de l'époque. »

L'attitude des critiques des années trente face à la morale, peut-être dictée par « de lointains atavismes exaspérés par les contraintes

---

103. Cependant, ces romans sont analysés par une proportion plus grande de femmes critiques que les romans écrits par des hommes à la même époque. Cette question a fait l'objet d'une communication intitulée « Le rôle des femmes dans la production et la réception de la littérature québécoise des années trente » au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) à Chicoutimi en mai 1995.

104. [Anonyme], « *La chair décevante* », *op. cit.*

105. STELLO, « La vie littéraire. *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

106. Voir Lucie ROBERT, « La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », in *Études littéraires*, vol. 20, n° 1, printemps-été 1987, p. 99-110.

107. Voir Christl VERDUYN, « La prose féminine québécoise des années 1930 » in *Québec Studies*, vol. 8, printemps 1989, p. 43-58.

canadiennes<sup>108</sup> », conduit à imposer à tous les écrivains de lourds interdits qui nuisent à la liberté d'expression. Ces contraintes finissent aussi, selon Grignon, par « décourager tous les littérateurs de bonne volonté<sup>109</sup> ». Ces « vieux chercheur[s] qui renifle[nt] la volupté jusque dans la prose légère et parfumée<sup>110</sup> » risquent « un jour d'atrophier pour de bon toute manifestation franche dans le domaine de l'intelligence<sup>111</sup> ». Selon Albert Lévesque, les critiques devraient plutôt veiller à « la mesure dans leurs écrits<sup>112</sup> ». Pour ces critiques, la sévérité des moralistes représente un excès du pouvoir critique qui pourrait nuire au développement de toute la littérature.

\*  
\* \*

Devant les attaques répétées (et personnelles) des moralistes, les littéraires choisissent différentes armes selon qu'ils cherchent à défendre les auteures elles-mêmes, leurs œuvres ou la liberté d'expression de l'écrivain et par conséquent l'autonomie de la littérature. La plupart d'entre eux se sont contentés d'essayer de prouver que les œuvres de Senécal et de Bernier ne contenaient rien d'immoral. Certains, comme l'éditeur Albert Lévesque, cherchent à se protéger en s'appuyant sur une autorité morale autorisée. Pourtant, ce procédé est à double tranchant, puisque les adversaires peuvent toujours trouver une autorité plus autorisée encore, comme ce fut d'ailleurs le cas avec l'abbé Bethléem. D'autres critiques ont aussi défendu le droit de l'écrivain d'écrire des œuvres réalistes qui n'aient pas à respecter les exigences d'une représentation idéale de la société<sup>113</sup>. Enfin, une minorité a dénoncé les liens entre la morale et l'art en refusant de reconnaître à la critique le droit de traiter de questions morales.

Derrière la question de la moralité se dessine la problématique des liens que devraient entretenir la littérature et la société. Tout en

108. Voir Maurice HÉBERT, « Au tournant romanesque de nos lettres », *op. cit.*

109. DES ESSEINTES, « Livres et revues. Un mauvais livre ? », *op. cit.*

110. STELLO, « La vie littéraire. *La chair décevante* par Jovette-Alice Bernier », *op. cit.*

111. USBEK, « Des tyranneaux en littérature », *op. cit.*

112. Voir Albert LÉVESQUE, « Les nouveaux livres. En marge d'une critique », *op. cit.*

113. Claude-Henri Grignon a réussi à imposer une telle œuvre avec *Un homme et son péché*.

rejetant la conception de « l'art pour l'art », les critiques des années trente exigent des œuvres littéraires — et notamment des romans — qu'elles respectent les attributs du réalisme, sans toutefois viser une représentation fidèle de la réalité. L'exigence de la représentation nationale pose les limites du réalisme littéraire. C'est ainsi que, d'une part, on admet que les situations décrites par les romancières se produisent dans la société, mais que, d'autre part, il serait inacceptable de les représenter dans un roman. Il existe implicitement certaines bornes au-delà desquelles *on ne peut plus dire*. Ces bornes ne relèvent pas que de préoccupations morales particulièrement puritaines : les années trente ne sont pas l'ère de l'ultramontanisme, et la vie québécoise d'alors n'était pas un éternel pèlerinage à Sainte-Anne. S'il est question de casuistique entre les moralistes et les littéraires, c'est que l'examen de conscience littéraire inclut les notions d'engagement social et politique, de défense de la nationalité en péril et d'universalité de la religion d'État et de la morale catholique. La littérature est encore en « service national » et elle a pour fonction de « représenter » une sorte de pays canadien-français idéal.

Les romans de Jovette-Alice Bernier et d'Éva Senécal ouvrent une vaste polémique. Leur réception est dominée par une question morale, voire politique, qui transgresse les frontières du champ de la critique et qui paralyse le système de réception, empêchant la production d'un discours dominant et le déroulement d'un juste procès critique. Aussi est-ce la définition de la littérature qui est ici en jeu : jusqu'à quel point peut-on *représenter* la société sans devenir un *représentant* de la nation ? Faute de considération pour la qualité des œuvres ou pour la nouveauté de leur forme romanesque, les productions des romancières ne pouvaient impunément s'inscrire aux côtés des autres productions nationales sans que les situations qu'elles décrivent puissent entrer dans la définition idéale de la nation qu'on tentait de maintenir. Et, pour des raisons certes différentes pour les unes et pour les autres, il n'en était pas question.